



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA DETTE ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



# RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA DETTE ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



**EXERCICE 2023**

*Janvier 2024*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>I- LES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE DURANT L'EXERCICE 2023</b> .....	6
I.1- Négociation, renégociation d'emprunts et émission de titres publics .....	6
I.2- Gestion des données et de suivi des opérations de la dette .....	9
I.3- Participations et portefeuille de l'Etat .....	11
I.4- Service d'Études économiques et financières .....	15
<b>II –DIFFICULTES RENCONTREES</b> .....	17
II.1- Les difficultés rencontrées par le service Négociation, Renégociation .....	17
II.2- Les difficultés rencontrées par le Service de base des données .....	18
II.3- Les difficultés rencontrées par le Service des participations et du portefeuille de l'État .....	18
II.4- Les difficultés rencontrées par le Service des études .....	19
<b>III-LES PERSPECTIVES</b> .....	20
III.1- Perspectives en matière d'émission des Titres Publics .....	20
III.2- Perspectives en matière de gestion des données .....	20
III.3- Perspectives en matière des participations .....	20
<b>CONCLUSION</b> .....	21

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BEAC</b>	Banque des États de l’Afrique Centrale
<b>BTA</b>	Bons du Trésor Assimilables
<b>CEMAC</b>	Communauté Économique et Monétaire des Etat de l’Afrique Centrale
<b>DDPE</b>	Direction de la Dette et du Portefeuille de l’État
<b>DTS</b>	Droits de Tirages Spéciaux
<b>CNDP</b>	Comité National de la Dette Publique
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>MFB</b>	Ministère des Finances et du Budget
<b>MEPCI</b>	Ministère de l’Economie du Plan et de la Coopération Internationale
<b>OTA</b>	Obligations du Trésor Assimilables
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>SVT</b>	Spécialistes en Valeur du Trésor

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

### A- Liste des tableaux

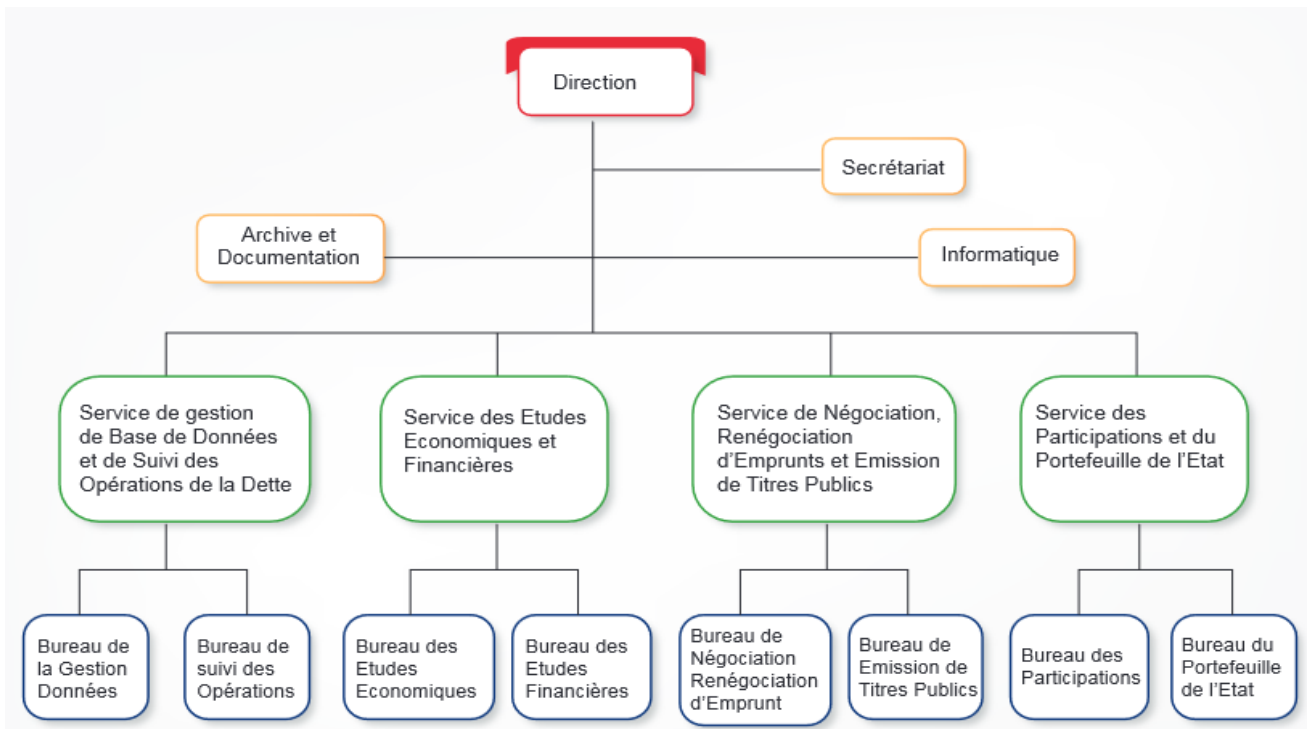
Tableau 1 : Situation des Emissions des Valeurs du Trésor en 2023.....	8
Tableau 2 : Situation du stock de la dette publique .....	10
Tableau 3 : Situation partielle de contribution de l'Etat dans les Organismes en 2023 .....	12
Tableau 4 : Situation provisoire du portefeuille de l'État.....	13
Tableau 5 : Situation des dividendes .....	13
Tableau 6 : Dettes des établissements publics à participation de l'Etat.....	14
Tableau 7 : Situation des créances des établissements publics EPIC/EPA sur l'Etat.....	14
Tableau 8 : Dettes des Etablissements Publics .....	14
Tableau 9 : Situation des dettes croisées.....	14
Tableau 10 : Dettes des Entreprises à l'égard des organismes sociaux.....	15
Tableau 11 : Situation des dettes de la Mairie de Bangui .....	15
Tableau 12 : Récapitulatif des formations et ateliers en 2023 .....	16

### B- Liste des figures

Figure 1 : Part en pourcentage des OTA et BTA.....	7
Figure 2 : Part en pourcentage des catégories des dettes.....	10

## INTRODUCTION

La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat (DDPE) a pour objectif principal la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de la gestion de la dette publique ainsi que la mobilisation des financements. Selon le Décret organique du Ministère des Finances et du Budget, la DDPE a pour missions la gestion de la dette publique et le suivi du portefeuille de l'Etat. L'exécution de ces deux principales missions est répartie selon l'Organigramme de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat



La gestion de la dette en 2023 est marquée d'une part, par la campagne de sensibilisation des Spécialistes en Valeur du Trésor et des potentiels investisseurs de la sous-région CEMAC dans le but d'accroître les possibilités de financement du pays ainsi que la réalisation avec succès de la première opération de syndication domestique des émissions des Titres Publics et d'autre part, l'élaboration du plan annuel de financement. En outre, plusieurs formations ont été réalisées pour renforcer la capacité du personnel et des services de la DDPE avec l'appui technique d'AFRITAC Centre et la BEAC.

La gestion de la dette publique au cours de l'année 2023 s'est soldée par un niveau de stock de **FCFA 881,80 Milliards** contre **FCFA 768,59 Milliards** en 2022 soit une augmentation de l'ordre de **12,8%** s'expliquant respectivement par les décaissements des partenaires bilatéraux, multilatéraux et les tirages sur le marché financier régional. Le taux d'endettement passe de **45%** à fin 2022 à **52,77%** en décembre 2023, ce qui est en-dessous du seuil d'endettement de la norme communautaire de la CEMAC qui est de 70%. Le portefeuille de la dette de l'Etat est composé à 42% de la dette intérieure et 58% de la dette extérieure.

Ce rapport d'activités de la direction au titre de l'année 2023 est structuré autour des points suivants :

- I- Les activités mises en œuvre au cours de l'exercice 2023 ;
- II- Les difficultés rencontrées ;
- III- Les perspectives.

## I- LES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE DURANT L'EXERCICE 2023

Durant l'exercice budgétaire 2023, la DDPE a réalisé plusieurs activités conformément à ses différentes missions et selon les attributions de chaque service.

### I.1- Service de négociation, renégociation d'emprunts et émission de titres publics

Les activités menées dans ce service concernent d'une part, la négociation et la renégociation de la dette publique et d'autre part, l'émission des Titres Publics.

#### I.1.1- La négociation et renégociation de la dette publique

Les négociations et renégociations d'emprunts concernent d'une part l'analyse de divers dossiers de négociations engagés par le Gouvernement et la renégociation conformément au procès-verbal du Club de Paris des arriérés des dettes dues par la RCA à certains créanciers dont les discussions perdurent encore.

Dans le cadre des renégociations avec certains créanciers de la République Centrafricaine, des correspondances de renégociation ont été adressées à certains créanciers de la RCA notamment l'Angola, l'Argentine, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, l'Iraq, l'OFID, la Lybie, le Sénégal et le Tchad mais jusque-là il n'y a pas encore eu de retour.

Par ailleurs, dans le souci trouver une solution concertée aux problèmes des arriérées de la République centrafricaine vis-à-vis de l'Angola d'une part et restructurer la dette publique de la RCA d'autre part, le Ministère des Finances et du Budget a engagé de discussion de négociation en visio avec la délégation Angolaise conduite par la présidente du conseil d'administration de IGAPE madame vera Tangué Escorcio le 31 novembre 2023.

Les deux parties se sont convenues du montant des engagements en stock dans la base des données de la dette qui se chiffre à **FCFA 13,29 Milliards** dont **FCFA 11,50 Milliards (20.000.000 USD)** de capital et **1,79 Milliards (3.000.000 USD)** des intérêts de retards.

La partie centrafricaine propose:

- L'annulation des intérêts et des intérêts de retards qui s'élèvent à la somme de 1.817.162 dans nos livres;
- Un différé total de 3 ans (pendant cette période de grâce l'État ne rembourse ni le principal ni ne paie les intérêts. Le remboursement du principal et le paiement des intérêts débiteront à partir des années 2027)
- La maturité du prêt est prolongée 13 ans dont 3 ans de différé et 10 ans de remboursement. Le prêt s'éteindra en 2036.
- Les conditions initiales du prêt notamment, le taux, la semestrialité de remboursement et autres clauses restent en vigueur.

La réponse de l'Angola est toujours attendue.

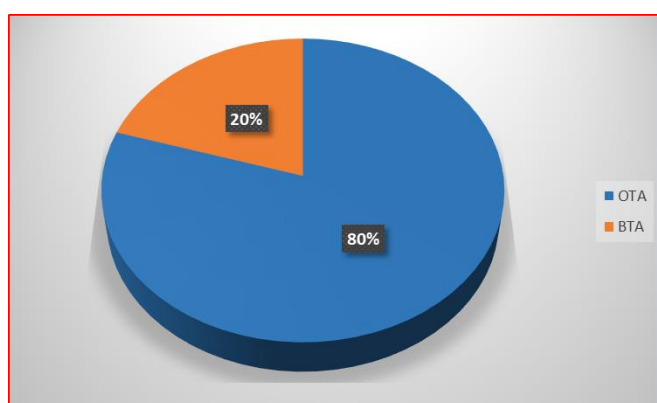
Parallèlement à cette démarche, le Gouvernement vient d'obtenir un don de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) pour un projet d'assistance dans le domaine de la gestion de la dette. L'une des composantes du projet vise à assister le Gouvernement dans le cadre d'un plan de restructuration comprenant la renégociation de certains contrats de prêts conclus avec des créanciers extérieurs non-membres du Club de Paris y compris l'Angola.

Aussi, en marge des Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International et du Groupe de la Banque Mondiale tenue à Marrakech du 09 au 15 octobre 2023, le Ministre Chargé des Finances et du Budget a rencontré son homologue Libyen en vue de discuter de la question des arriérés de la RCA vis-à-vis de la Libye. Les deux parties se sont convenues de poursuivre les négociations à travers les contacts échangés.

### I.1.2- Les émissions des titres publics

Au cours de l'exercice budgétaire 2023, le Service a élaboré les calendriers indicatifs prévisionnels des émissions des valeurs du Trésor selon les besoins de financement du pays. Sur un montant total des émissions de FCFA 100 milliards prévu, FCFA 122,16 Milliards ont été levés dont FCFA 97,48 Milliards en OTA et FCFA 24,68 Milliards en BTA soit un taux de réalisation de 122,16%. Il convient de noter que du fait des décotes élevées, le montant réellement encaissé s'élève à FCFA 110,79 Milliards. Le montant des OTA représente 79,80% du montant levé sur le marché des Valeurs du Trésor contre 20,2% de BTA. Le tableau ci-dessous présente les détails des émissions des valeurs du trésor (BTA et OTA) au titre de l'année 2023. Il convient de noter que pour l'année 2023, le Trésor public a réalisé avec succès une opération de syndication domestique pour un montant global de 25 milliards de FCFA.

Figure 1 : Part en pourcentage des OTA et BTA



**Tableau 1 : Situation des Émissions des Valeurs du Trésor en 2023**

Instrument	Maturité	Dates d'émission	Dates d'échéance	Quantité de titres	Valeur faciale	Montant levé en Millions FCFA
BTA	52 Semaines	20/03/2023	20/03/2024	500	1000000	500
BTA	52 Semaines	14/08/2023	14/08/2024	5000	1000000	5 000
BTA	26 Semaines	02/05/2023	01/11/2023	7175	1000000	7 175
BTA	26 Semaines	14/08/2023	14/02/2024	5000	1000000	5 000
BTA	26 Semaines	25/09/2023	01/11/2023	7000	1000000	7 000
OTA	3 ans	30/01/2023	01/02/2026	6 57930	10 000	6 579,3
OTA	3 ans	13/03/2023	01/02/2026	1 000 000	10 000	0
OTA	3 ans	10/04/2023	01/02/2026	161500	10 000	1 615
OTA	3 ans	08/05/2023	01/02/2026	615830	10 000	6 158,3
OTA	3 ans	12/06/2023	14/06/2026	671655	10 000	6 716,56
OTA	3 ans	26/06/2023	14/06/2026	500000	10 000	5 000

OTA	3 ans	29/11/2023	29/11/2026	1500000	10 000	15 000
OTA	4 ans	20/02/2023	22/02/2027	389200	10 000	3 892
OTA	4 ans	22/05/2023	22/05/2027	502230	10 000	5 022,3
OTA	4 ans	14/08/2023	16/08/2027	1000000	10 000	10 000
OTA	4 ans	18/09/2023	16/08/2027	750000	10 000	7 500
OTA	4 ans	27/11/2023	29/11/2026	500000	10 000	5 000
OTA	5 ans	14/08/2023	16/08/2028	500000	10 000	5 000
OTA	5 ans	25/09/2023	16/08/2028	1000000	10 000	10 000
OTA	6 ans	09/10/2023	11/10/2023	1000000	10 000	10 000

**Source : Service de Négociations et Renégociations**

Pour inciter les investisseurs en faveur du marché des Valeurs du Trésor centrafricain, une mission a été organisée par le Ministère des Finances et du Budget au Cameroun au mois de Juillet 2023 en vue de faire la promotion des Titres Publics de la RCA. Dans le même ordre d'idée, plusieurs réunions ont été organisées pour harmoniser les points de vue du Trésor avec les SVT pour le bon déroulement des émissions. Vu l'appétence des investisseurs, on peut noter un regain de confiance vis-à-vis de la RCA sur le marché financier régional.

Pour dynamiser le marché des valeurs du Trésor, le Cadre Permanent de Concertation entre le Ministère des Finances et du Budget, les SVT et la BEAC a été formalisé par Arrêté N° 564 du 19 Juin 2023, ce cadre permet de renforcer la communication avec les acteurs du marché.

Une note d'information des émissions de valeurs du Trésor accompagnant le calendrier annuel prévisionnel des émissions des titres publics a également été élaborée. C'est un document qui donne les informations sur situation économique, et financières et les perspectives économiques du pays. Ce qui permettra aux investisseurs d'investir en toutes connaissances de cause.

Le gouvernement dans le souci de la transparence a enclenché le processus de la notation du pays en monnaie locale par l'agence de notation Bloomfield. Le processus est en cours.

**I.2- Gestion des données et de suivi des opérations de la dette**

Le dispositif d'endettement public et de gestion de la dette publique en RCA s'appuie sur trois entités : (i) le Ministère Chargé de l'Économie du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), (ii) le Ministère Chargé des Finances et du Budget (MFB) et (iii) le Comité National de la Dette Publique (CNDP)

Les activités conduites par ces entités sont organisées autour de trois fonctions de la chaîne standard de la dette. Les fonctions de front offices (négociations et contractions des prêts) sont exercées par le MEPCI pour les prêts extérieurs et par le MFB pour les prêts intérieurs. Les fonctions de middle offices (Analyses préalables) sont gérées par le CNDP. Les fonctions de Back Office (comptabilisation et suivie) assurés par le MFB à travers la direction de la Dette.

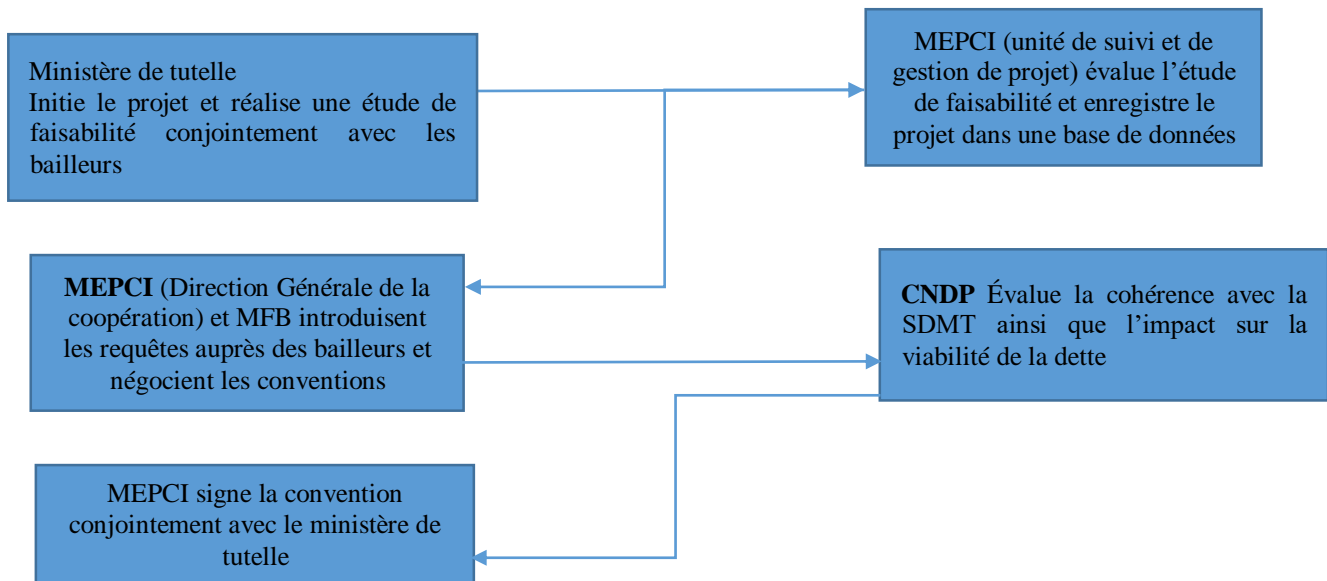
La RCA ne dispose pas d'un organe de contrôle et d'audit de la dette.

Le circuit d'endettement et de gestion de la dette font intervenir plusieurs administrations.

**Pour le financement extérieur**

Le MEPCI joue le rôle de front office en collaboration avec les ministères sectoriels qui sont les initiateurs du projet d'emprunt. La signature de l'accord de prêt intervient après la saisine du CNDP qui évalue au préalable la cohérence avec la stratégie d'endettement de l'État et l'impact sur la viabilité de la dette conformément au disposition du Décret Décret N° 23.218,

modifiant et complétant les dispositions du Décret N°09.112 du 27 avril 2009, portant création et organisation du Comité National de la Dette Publique en République Centrafricaine du 03 octobre 2023.



### **Pour le financement intérieur**

Les emprunts sur le marché régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) déjà inscrits dans le plan annuel de financement annexé à la loi de finances, la gestion des calendriers d'émission des titres publics ainsi que les demandes d'appui budgétaire ne sont pas concernées par cette procédure.

Une fois le budget voté par l'assemblée nationale et promulgué par le chef de l'État le MFB est autorisé à mobiliser ces financements pour combler une partie du déficit sur le marché intérieur (marché des valeurs du Trésor et marché financiers)

#### **I.2.1- Enregistrement des nouveaux prêts et accords de restructuration**

Il n'y a pas eu un accord de restructuration au cours de l'exercice 2023.

#### **I.2.2- Règlements et retard de paiement de la dette**

La procédure de règlement de la dette se définit de manière suivante. A l'échéance la DDPE /DGTCP initie les lettres de transfert avec le montant en devise et en XAF qu'elle envoie à l'ACCT pour paiement. L'ACCT en fonction de la disponibilité de la trésorerie envoie à la BEAC pour règlement.

Une fois réglé, la DDPE constate l'effectivité du règlement sur le révélé de la BEAC un mois après l'opération et procède à l'enregistrement du paiement.

Le paiement des échéances des dettes contractées sur le marché sous régional OTA et les BTA s'effectue par débit d'office du compte règlement du Trésor ouvert dans le livre de la BEAC en vertu de la convention qui lie les États de la CEMAC avec la BEAC.

Les règlements ont totalisé un montant de **FCFA 52,66 Milliards** au titre du service de la dette pour l'exercice 2023 dont un remboursement de **FCFA 45,50 Milliards** pour le principal et **FCFA 7,16 Milliards** pour les intérêts.

Le Trésor a accusé de retard de paiement d'environ **FCFA 3,6 Milliards** sur les échéances courantes de certains créanciers. Le Gouvernement a pris l'engagement d'apurer ces arriérés au cours du premier trimestre 2024.

### I.2.3- Décaissements

Le MEPCI centralise les décaissements relatifs au financement des projets. Les avis de décaissements sont fournis par le Ministre de tutelle (au unité de gestion des projets) et dans certains cas les bailleurs qui transmettent à leur tour au ministère du Plan puis des Finances.

Pour ce qui concernent les décaissements des prêts FMI ; une fois les fonds virés sur le compte DTS ou FEC du Trésor logés à la BEAC celle-ci transmette les avis au MFB / DDPE pour assurer le suivi.

Les décaissements en 2023 totalisent un montant de **FCFA 130,35 Milliards** dont **FCFA 2,14 Milliards** en provenance de la BADEA, **FCFA 15,55 Milliards** du FMI, **FCFA 122,16 Milliards** levés sur le marché financier à travers les émissions des Titres Publics (**FCFA 24,68 Milliards** en BTA et **FCFA 97,48 Milliards** en OTA).

### I.2.4- Stock de la dette

Le stock de la dette publique s'établit à fin 2023 à **FCFA 882,10 Milliards** contre **FCFA 758,59 Milliards** un an plus tôt, soit une augmentation de 14% représentant 52,77% du PIB. Cette hausse est due à l'augmentation des décaissements du FMI et de certains créanciers multilatéraux, mais elle est beaucoup plus liée au tirage sur le marché. Le stock de la dette intérieure représente 62% du stock global de la dette publique contre 38% de la dette extérieure.

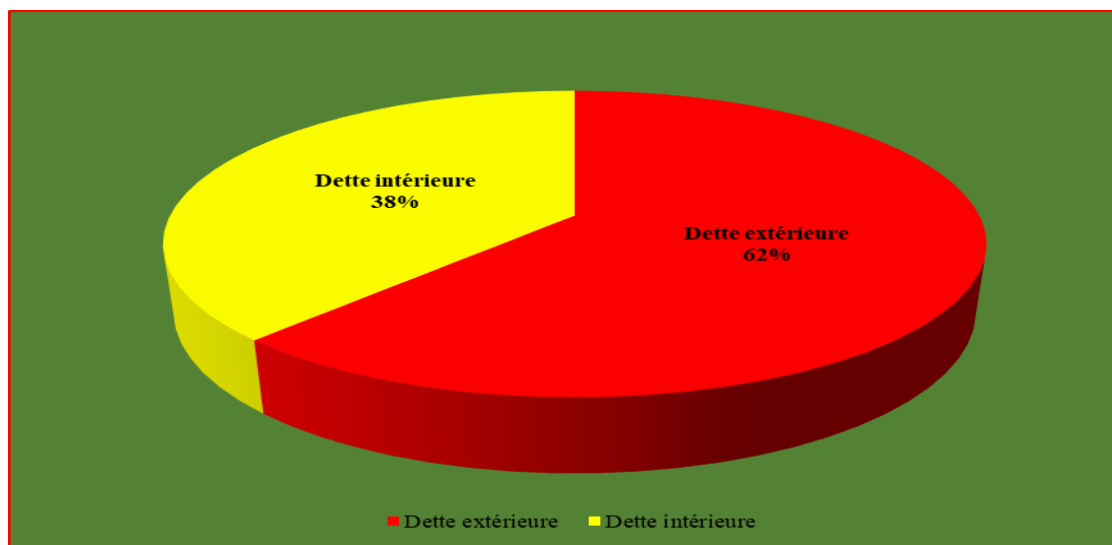
#### **Tableau 2 : Situation du stock de la dette publique**

*En Milliards de FCFA*

Libellé	2022	2023
<b>Stock Dette publique totale</b>	<b>768,59</b>	<b>882,10</b>
<i>Encours</i>	621,15	729,61
<i>Arriérés</i>	147,44	152,49
<b>Stock Dette extérieure</b>	<b>488,84</b>	<b>336,23</b>
<i>Encours</i>	358,44	200,78
<i>Arriérés</i>	130,39	135,45
<b>Stock Dette bilatérale</b>	<b>207,37</b>	<b>221,26</b>
<i>Encours</i>	82,74	92,68
<i>Arriérés</i>	124,63	128,58
<b>Stock Dette multilatérale</b>	<b>281,47</b>	<b>114,96</b>
<i>Encours</i>	275,71	108,09
<i>Arriérés</i>	5,76	6,87
<b>Stock Dette intérieure</b>	<b>279,75</b>	<b>545,88</b>
<i>Encours</i>	262,71	528,84
<i>Arriérés</i>	17,04	17,04

**Source :** Service de base de données

**Figure 2 : Part en pourcentage des catégories de la dette**



### **1.3. Participations et portefeuille de l'Etat**

Ce volet d'activités est axé sur le suivi des participations et du portefeuille de l'Etat dans les organismes, les sociétés d'Etat et d'économie mixte.

Depuis plusieurs décennies, les entreprises du portefeuille soutiennent le développement économique de notre Pays à travers la mise en valeur des richesses nationales et la création de plusieurs emplois directs et indirects.

Au cours de ces dernières années, en accentuant la mise en œuvre d'un modèle de gestion active de son Portefeuille, l'Etat réaffirme sa volonté de faire de ce dernier le fer de lance de ses différentes stratégies sectorielles, Ainsi le rôle de l'Etat actionnaire a été fortement repensé, s'orientant de plus en plus vers la mise en place de meilleures pratiques de gouvernance au sein des organes d'administration et de gestion des entreprises publiques, d'une part et d'autre part vers une amélioration de dialogue stratégique et financier avec ces sociétés.

Depuis 2019, le Service des Participations et du Portefeuille de l'Etat continue de recenser la situation des contributions de l'Etat auprès des Organismes Internationaux, des entreprises publiques et des sociétés d'Etat et d'économie mixte, à évaluer la situation des rapports financiers de ces entreprises, et de définir le cadre de sa collaboration avec ces structures.

Fort de cela, des actions ont été menées via nos présences et nos contrôles afin de pousser les sociétés à mettre à disposition du Ministère des Finances et du Budget les dividendes dues

Nonobstant ces progrès significatifs, des défis importants attendent la DDPE via le Service des Participations et du Portefeuille de l'Etat à savoir : faire des entreprises publiques et les sociétés à participation de l'Etat des instruments majeurs dans la réalisation de la noble ambition de notre Pays émergent à l'horizon 2024.

Pour ce faire, le Service des Participations et du Portefeuille de l'Etat devra œuvrer constamment pour l'atteinte d'un modèle d'excellence dans la gestion des participations de l'Etat.

### I.3.1- les activités mises en œuvre

#### a) Dans le domaine des participations

Malgré la difficulté de la chaîne des transmissions des collectes des données, nous avons pu :

- Répertorier quelques engagements de plus que l'année précédente ;
- Mettre en place une base de données conséquente, solide et fiable
- Déterminer le montant provisoire de la contribution de l'Etat dans les organismes ;
- Calculer les états des arriérés accumulés de contribution de l'Etat auprès des Organismes Internationaux ;
- Actualiser l'adresse des Organismes Internationaux ;
- Actualiser la base des données des membres des conseils d'administration qui siègent dans les organismes, les sociétés et les Entreprises d'économie mixte ;
- Répertorier tous les engagements et participations auprès des entreprises et organismes nationaux et internationaux.
- Faire le suivi du paiement des participations vis-à-vis des organismes internationaux l'élaboration périodique d'un état d'endettement des entreprises et des établissements publics ;
- Elaborer les rapports périodiques et annuels de suivi des participations et de portefeuille de l'Etat en indiquant le degré de conformité de la gestion avec la stratégie approuvée.

Le tableau ci-dessous donne un détail de la situation de contribution de l'Etat auprès des organismes internationaux.

**Tableau 3 : Situation partielle de contribution de l'Etat dans les Organismes Internationaux en 2023**

	Montants alloués dans la Loi de Finances 2022	Règlement	Montants en arriérés	Taux d'exécution
Montant	1,07	0,42	42,65	39%

Source : SPPE

On note une augmentation du niveau de règlement par rapport à l'année précédente malgré les restrictions budgétaires. En plus de **FCFA 0,42 Milliard** de règlement courant, **FCFA 1,014 Milliard** d'arriérés ont été réglés portant le montant total des règlements à **FCFA 1,434 Milliards** en 2023.

#### b) Dans le domaine du portefeuille

Dans ce domaine, le service a pu :

- Établir la liste des Entreprises et Sociétés où l'Etat est actionnaire ainsi que les entreprises sous tutelle de l'Etat ;
- Retracer l'emploi des dividendes ;
- Réaliser une avancée significative dans le recensement des textes (Loi ; Décret ou Arrêté) de création des Sociétés et Entreprises ;
- Elaborer le reporting des résultats des actions de l'Etat dans les entreprises et organismes nationaux ;
- Faire le suivi des établissements publics nationaux, sociétés d'Etat à participation Financière publique ;
- Déterminer le montant exact des actions de l'Etat dans les sociétés recensées ;
- Collecter l'adresse exacte des responsables des Sociétés dont l'Etat est actionnaire ;
- Le tableau qui suit donne les détails

**Tableau 4 : Situation provisoire du portefeuille de l'Etat***En milliards*

Sociétés et Organismes	Capital	Quote-part de l'Etat	Résultat 2022
SOCIETES D'ETAT	6,62	6,61	-0,24
SOCIETES A PARTICIPATION MAJORITAIRE DE L'ETAT	10,10	5,24	5,38
SOCIETES A PARTICIPATION MINORITAIRE DE L'ETAT	35,67	7,62	4,99
ORGANISMES	1782,63	78,31	N/D
TOTAL	1 835,02	97,78	10,37

Source : SPPE

**Tableau 5 : Situation des dividendes.***En milliards*

Sociétés et Organismes	Capital	Quote-part de l'Etat	Taux	Résultat 2022	Dividende/	Emploi Dividende
					Etat	
BEAC	88,00	14,67	16,67%	N/D	1,76	Virement sur le compte du Trésor
ECOBANK	10,00	0,5	5%	1,93	0,11	Virement sur le compte du Trésor
BPMC	15,00	5,63	37,50%	3,11	0,31	En attente de virement
BSIC	10,00	1,50	15%	0,14	0,00	Report à nouveau
BGFI	10,00	5,18	51,85%	5,53	0,00	Report à nouveau
TOTAL	133,00	27,48		10,71	2,18	

Le montant total des dividendes versés sur le compte du Trésor Public au titre de l'exercice 2022 s'élève à **Un Milliard Huit Cent Soixante Dix Millions FCFA (1 870 000 000 FCFA)**. Par contre la BPMC attend une autorisation de la COBAC pour verser au Trésor Public la part de dividende de l'Etat d'un montant de **Trois Cent Dix Millions Cinq Cent Mille FCFA (310 500 000)**.

**Tableau 6 : Dettes des établissements publics à participation de l'Etat***En milliards*

Sociétés et Organismes	Dettes Fiscales	Dettes Sociales	Dettes Bancaires	Autres Dettes	Total
SOCIETES D'ETAT	7,32	12,40	0,00	1,36	21,08
SOCIETES A PARTICIPATION MAJORITAIRE DE L'ETAT	0,21	0,07	0,03	0,52	0,83
SOCIETES A PARTICIPATION MINORITAIRE DE L'ETAT	0,10	0,26	0,00	0,00	0,72
ORGANISMES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7,63	12,73	0,03	1,88	22,27

Source : SPPE

Le tableau ci-dessus met en évidence les différents types de dettes des sociétés à participation de l'Etat. Le niveau élevé des dettes des sociétés d'Etat résulte du fait des difficultés qu'éprouvent en ce moment lesdites sociétés. On note une augmentation des dettes fiscales et sociales contrairement aux dettes bancaires et autres dettes par rapport à l'année précédente.

**Tableau 7 : Situation des créances**

Sociétés et Organismes	<i>En milliards</i>
	CREANCES DE L'ENTITE SUR L'ETAT
SOCIETES D'ETAT	0,00
SOCIETES A PARTICIPATION MAJORITAIRE DE L'ETAT	0,48
SOCIETES A PARTICIPATION MINORITAIRE DE L'ETAT	0,00
ORGANISMES	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,48</b>

Source : SPPE

Le niveau des créances des entités sur l'Etat est en baisse par rapport à l'année précédente.

**Tableau 8: Dettes des établissements publics EPIC/EPA**

Sociétés et Organismes	<i>En Milliards</i>				
	Dettes Fiscales	Dettes Sociales	Dettes Bancaires	Autres Dettes	Total
Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0
Etablissement Public Administratif (EPA)	0,80	1,02	0,00	0,00	1,80

Source : SPPE

**Tableau 9 : Situation des dettes dues par l'Etat**

Libellé	<i>En Milliards</i>		
	SODECA	SOCATEL	Total
Montant dû	5,15	3,25	8,4

Source : SPPE

Le montant des dettes dues par l'Etat aux deux sociétés d'Etat à savoir la SODECA et la SOCATEL s'élève à **Huit Milliards quatre Cent Million (8,4 Milliards FCFA)**. Une convention de titrisation et de cession de créances pour le rachat de l'ENERCA a été signée le 24 Novembre 2023 entre l'Etat centrafricain (débitur), ENERCA (créancier) et Africa Bright Securities (investisseur) pour un montant de **Six Milliards FCFA (6 000 000 000FCFA)** en Principal et **Un Milliard Cinq Cent Soixante Millions FCFA (1 560 000 000 FCFA)** en Intérêts pour une maturité de quatre ans à compter de 2024 dont trois ans de délai de grâce.

**Tableau 10 : situation des dettes des entreprises à l'égard des organismes sociaux**

LIBELLE	<i>En Milliards</i>			
	ENERCA	SODECA	SOCATEL	TOTAL
CNSS	2,44	1,60	1,85	5,90
ACFPE	6,97	0,97	0,28	0,38
<b>Total</b>	<b>2,44</b>	<b>1,70</b>	<b>2,13</b>	<b>6,28</b>

Source : SPPE

**Tableau 11 : Situation des dettes de la Mairie de Bangui**

LIBELLE	DETTES
CNSS	2 741 914 629
BGFI	107 798 238
ENERCA	3 000 000 000
SODECA	250 000 000
IMPEYES PERSONNEL MAIRIE TABLEAU D'AVANCEMENT	116 338 284
DIVERS FOURNISSEURS	500 000 000
FRAIS DE JUSTICE	1 500 000 000
DETTES DU PERSONNEL	350 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 566 051 151</b>

#### **I.4- Service d'Études économiques et financières**

Ce service a pour attribution d'analyser, de produire et de publier périodiquement les données sur la gestion de la dette publique, faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des diverses formations relatives au renforcement des capacités du personnel de la DDPE.

##### **I.4.1- Analyse et production des rapports**

Les rapports produits et publiés périodiquement sont :

1-Rapport annuel de gestion de la dette publique qui retrace la gestion annuelle de la dette publique, l'évolution des principaux ratios et les perspectives de la politique d'endettement du Gouvernement ;

2-Reporting semestriel de la gestion de la dette publique qui est la publication des statistiques de la dette relative à la gestion de la dette publique à mi-parcours sur un exercice budgétaire donné ;

3-Plan annuel de financement est un document de stratégie relatif au financement d'un exercice budgétaire. Il met en exergue tous les financements certains susceptibles d'alimenter l'exécution du budget.

5-Rapport d'activité. Le service d'étude a pour attribution de faire la consolidation et la relecture du rapport d'activité de la DDPE à la fin de chaque exercice budgétaire.

6-Pilotage des séances de formation et de validation du rapport annuel de la dette publique incombe aussi au service d'étude qui a la responsabilité de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

##### **I.4.3- formation et renforcement des capacités de la DPPE**

Plusieurs formations ont été réalisées en présentiel dans le but de renforcer la capacité du personnel et des services de la DDPE. Le tableau ci-dessous en fait un récapitulatif :

**Tableau 12 : Récapitulatif des formations et ateliers en 2023**

<b>Thèmes</b>	<b>Dates</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Séminaire de TOFE sur le traitement des transactions non-monétaires et autres flux économiques selon le Manuel des Statistiques des Finances Publiques 2014 (MSFP14)</b>	24 au 28 avril 2023 à Kinshasa, RDC (AFRITAC Centre)	Connaître des transactions non-monétaires et autres flux économiques selon le Manuel des Statistiques des Finances Publiques
<b>Marché des Titres Publics</b>	17 au 20 mai 2023 à Bangui (Assistance de la BEAC)	Maîtriser le Marché des Titres Publics
<b>Atelier sur l'élaboration d'un Plan Annuel de Financement annuel et l'élaboration d'une Stratégie de Gestion de la dette à Moyen Terme</b>	26 au 30 juin 2023 à Genève, (BM, FMI et CNUCED)	Connaître l'élaboration d'un Plan Annuel de Financement annuel et l'élaboration d'une Stratégie de Gestion de la dette à Moyen Terme
<b>Atelier sur la responsabilité, la transparence et la communication des statistiques</b>	04 au 06 septembre 2023 à Kigali, Rwanda	Connaitre l'importance de la fiabilité des données et la transparence dans les statistiques.
<b>Réunion des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale</b>	09 au 15 octobre 2023 à Marrakech Maroc	Débattre des grands défis auxquels le monde est confronté.
<b>Marché des Titres Publics</b>	23 octobre au 03 novembre 2023 à Bangui (Assistance de la BEAC)	Maîtriser le Marché des Titres Publics

<b>Elaboration du Programme Annuel d'émission des valeurs du Trésor Public et gestion du risque de refinancement.</b>	06 au 10 novembre 2023 Bangui	Maîtriser l'élaboration <b>du Programme Annuel d'émission des valeurs du Trésor Public et gestion du risque de refinancement</b>
<b>Formation sur la résilience de la dette et nouvelle source de financement</b>	13 au 17 novembre 2023 à Nairobi Kenya (ALSF)	Connaitre la nouvelle source de financement.
<b>Dialogue sur le renforcement des capacités de gestion de la dette avec les responsables des bureaux de gestion de la dette en Afrique</b>	Le 15 décembre 2023 Abuja Nigeria	Connaitre la négociation de certaines dettes.

Source : Service des études

## **II –DIFFICULTES RENCONTREES**

La DDPE s'est confrontée à un réel problème de sous-effectif en qualité et en quantité, de renforcement des capacités et de dotation en moyens logistiques. L'effectif des fonctionnaires affectés à la DDPE est de 11 cadres pour 4 services. Le reste du personnel est composé des stagiaires.

En plus des difficultés rencontrées, chaque service fait aussi face à des problèmes liés à son fonctionnement.

### **II.1- Les difficultés rencontrées par le service Négociation, Renégociation**

Les difficultés rencontrées par ce service proviennent surtout du sous-effectif des cadres qualifiés. Le Service ne dispose que de deux (02) cadres et d'un stagiaire, ce qui rend la tâche difficile et ralentit le travail. À cela, s'ajoutent encore d'autres difficultés d'ordre techniques notamment :

- le non vulgarisation de la culture financière au sein du public ;
- la méconnaissance du marché des Valeurs du Trésor par les potentiels investisseurs ;
- La faible participation des SVT.
- Le sous-effectif des cadres constitue un frein pour l'efficacité de ce service
- La non implication de la DDPE dans les discussions et signatures de conventions d'emprunts met la direction en difficulté notamment : l'obtention des conventions en temps réel pour l'actualisation de la base des données.

### **II.2- Les difficultés rencontrées par le Service de base des données**

Les difficultés rencontrées par le service de base des données peuvent être regroupées en deux catégories. La première est liée à la logistique notamment la lenteur des ordinateurs, l'instabilité du réseau internet et autres pannes des imprimantes nécessitant le déplacement à chaque fois dans la salle informatique pour les impressions.

La seconde catégorie est d'ordre technique à savoir sous-effectif du personnel travaillant dans ce service. Il faut un complément d'effectif des statisticiens aguerris, des informaticiens de la dette capables de créer des liens informatiques favorisant l'enregistrement et l'actualisation des données. L'autre volet de difficultés provient du fait que les informations relatives aux décaissements et détenues au niveau du Ministère du Plan parviennent toujours tardivement à la DDPE, ce qui met toujours le service en difficulté concernant l'actualisation de la base. Notons aussi que l'absence d'interconnexion entre la DDPE et SIM\_BA ne permet pas au service d'être à jour dans les informations relatives aux opérations de paiement si bien qu'on est toujours obligé d'attendre le relevé mensuel de la BEAC pour actualiser la base. Le risque opérationnel n'est pas à exclure car le service utilise encore la base Excel au lieu de SYGADE puisque celui-ci n'est pas encore opérationnel.

### **II.3- Les difficultés rencontrées par le Service des participations et du portefeuille de l'État**

Le Service des Participations et du Portefeuille de l'État fait face à plusieurs limites ralentissant son efficacité notamment le manque de moyens roulant alors que le personnel de ce service doit, chaque semaine, parcourir plusieurs entités et sillonner plusieurs entreprises et sociétés pour la collecte des informations réelles. De même, il n'y a aucun forfait d'appels téléphonique alors que le service doit continuellement appeler les départements, les responsables des entreprises et sociétés d'État pour un suivi régulier dans les chaines des transmissions des données, la lenteur des départements dans la mise à disposition des données à la DDPE.

## **II.4- Les difficultés rencontrées par le service des études**

Le Service des Études Économiques et Financières s'est confronté à un réel problème de la disponibilité des données à temps réel pour faire ses analyses et produire les documents demandés.

Outre ce problème s'ajoute aussi celui de manque des ordinateurs performants, absences des onduleurs faisant refaire plusieurs fois le même travail à cause des coupures d'électricité.. Le débit de connexion trop faible ne favorisant pas des recherches et un manque d'appui technique et financier à ce service qui est pourtant le poumon de la DDPE.

## **III-LES PERSPECTIVES**

La DDPE compte améliorer son fonctionnement à travers l'augmentation de l'effectif de son personnel qualifié, de la disponibilité et la production des données ainsi que le renforcement des capacités.

### **III.1- Perspectives en matière d'émission des Titres Publics**

Étant donné que la RCA compte désormais faire du marché des valeurs du Trésor un véritable levier pour le financement de son économie, une prévision pour les émissions à hauteur de Deux Cent Milliards **FCFA 200 Milliards** a été inscrite dans le projet de la Loi de Finances 2024. Ces émissions porteront sur les Valeurs du Trésor pour **Cent Milliards FCFA (FCFA 100 Milliards)** et Cent Milliards sur le marché financier en emprunt obligataire.

Par ailleurs, pour atteindre cet objectif, les actions suivantes doivent être prises en compte :

- Renforcer la communication avec les investisseurs et les SVT ;
- Élaborer à temps du plan annuel de financement ;
- Publication à temps des calendriers d'émission de titres publics et les respecter ;
- Allonger graduelle de la maturité des titres publics à émettre ;
- Élargir de la base des investisseurs ;
- Vulgariser la culture financière ;
- Inciter des SVT à jouer pleinement leurs rôles ;

### **III.2- Perspectives en matière de gestion des données**

Pour accroître l'efficacité du personnel de ce service, il est urgent de procéder au renforcement de l'effectif avec deux ou trois ingénieurs statisticiens et informaticiens pour accroître le travail de la compilation des données statistiques chaque fois sollicitées. A cela se pose un problème d'archivage électronique des données.

### **III.3- Perspectives en matière des participations**

Une allocation des ressources à ce Service pourra lui faciliter le travail de collecte et de recherche. L'envoi des copies de virement des dividendes de l'État à la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État par les sociétés et entreprises publiques permet à ce service de faire un meilleur suivi. Les cadres du Service des Participations et du portefeuille de l'État pourront prendre part aux conseils d'administration des Entreprises et Sociétés d'économie mixte de l'État afin de faciliter la transmission des informations dans la base de données du Service et d'avoir une bonne lisibilité de la situation globale des sociétés pouvant permettre de faire des analyses et des propositions.

Les cadres de ce service doivent être représentés dans toutes les négociations relatives aux opérations de privatisations et post privatisations des entreprises et des sociétés d'État. Aussi,

il est important que le Ministère des Finances et du budget via la DDPE travaille en symbiose avec le Ministère des Affaires Etrangères pour aplanir le problème récurrent des arriérés de Contributions.

## **CONCLUSION**

L'efficacité de la DDPE revient à améliorer les conditions de travail de chaque service sous tutelle. A cet effet, Il est indispensable de légaliser le texte octroyant les indemnités au personnel impliqué dans les émissions des Titres Publics, appuyer la DDPE dans la mise en œuvre de la Stratégie de la Dette à Moyen Terme (SDMT) à travers des séminaires de renforcement des capacités, faciliter le travail de la DDPE avec le marché financier de la CEMAC sur le plan de la prévisibilité du marché afin d'élaborer à bonne date le plan de financement et le calendrier d'émission, la formalisation et la mise en œuvre d'un manuel de gestion de la dette, l'amélioration de la fluidité des échanges et de partage d'informations entre les différents acteurs de la chaîne de gestion de la dette et de faire amputation à la DDPE de la nomination des cadres administrateurs représentant le Ministère des Finances et du Budget dans les Entreprises et Sociétés d'Économie Mixte de l'État afin d'avoir les informations en temps réel sur lesdites entreprises et sociétés.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	5
I- LES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE DURANT L'EXERCICE 2022 .....	6
I.1- Négociation, renégociation d'emprunts et émission de titres publics .....	6
1.1.1- La négociation et renégociation de la dette publique .....	6
1.1.2- Les émissions des titres publics .....	7
I.2- Gestion des données et de suivi des opérations de la dette .....	9
1.2.1- Enregistrement des nouveaux prêts et accords de restructuration .....	9
1.2.2- Règlements et retard de paiement de la dette .....	8
1.2.3- Décaissement .....	9
1.2.4- Stock de la dette .....	9
I.3- Participations et portefeuille de l'Etat .....	11
1.3.1- Activités réalisées dans le domaine des participations .....	9
1.3.2- Activités réalisées dans le domaine du portefeuille .....	10
1.3.3- Dettes des établissements publics à participation de l'Etat .....	11
1.3.5- Situation des dettes croisées à fin 2023 .....	12
1.3.6- Dette de la Mairie de Bangui envers les sociétés .....	14
I.4- Service d'Études économiques et financières .....	15
1.4.1- Analyse et production des rapports .....	15
1.4.3- formation et renforcement des capacités de la DPPE .....	16
II –DIFFICULTES RENCONTREES .....	17
II.1- Les difficultés rencontrées par le service Négociation, Renégociation .....	17
II.2- Les difficultés rencontrées par le Service de base des données .....	18
II.3- Les difficultés rencontrées par le Service des participations et du portefeuille de l'État .....	18
II.4- Les difficultés rencontrées par le Service des études .....	19
III-LES PERSPECTIVES .....	20
III.1- Perspectives en matière d'émission des Titres Publics .....	20

III.2- Perspectives en matière de gestion des données .....	20
III.3- Perspectives en matière des participations .....	20
CONCLUSION .....	20